

Titre de formation Professionnelle Agent de Prévention et de sécurité

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

ACTION SECURITE INCENDIE
POUSSET LOPEZ LAURENCE
05.58.57.31.02
formation@action-securite.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

Etre âgé(e) de plus de 18 ans Les stagiaires disposent d'une connaissance de la langue française caractérisée par la compréhension du langage nécessaire à l'exercice d'une activité privée de sécurité ou d'une activité d'agence de recherches privées ainsi que par la capacité à effectuer un compte rendu, par oral et par écrit. Leur niveau est celui défini par le niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues, tel qu'adopté par le comité des ministres du Conseil de l'Europe dans sa recommandation CM/ Rec (2008) du 2 juillet 2008. Pour les candidats étrangers être titulaire d'un titre de séjour depuis au moins 5 ans (article 23 de la loi de sécurité globale 2021-646 du 25 mai 2021). Après un envoi d'un dossier complet au CNAPS (demande + numéro de sécurité sociale + Carte nationale d'identité ou carte de séjour + Casier judiciaire), le CNAPS fera une enquête de moralité du futur(e) stagiaire. Il délivrera, ainsi une autorisation d'entrée en formation, sous réserve de ne pas avoir d'antécédent judiciaire.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Obtenir le titre de la formation professionnelle d'agent de prévention et de sécurité. A l'issue de la formation, sous réserve de réussir l'examen dans sa totalité, les participants seront capables d'assurer l'ensemble des missions de gardiennage ou de surveillance par des systèmes électroniques de sécurité. Obtenir l'aptitude professionnelle et prétendre à l'exercice des activités de sécurité privée régies par le livre VI du Code de la sécurité intérieure.

Contenu et modalités d'organisation

175 heures 7H examen SOCLE DE BASE : 41 h UV 1 - MODULE SECOURISME 14h -Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail - Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise UV 2 MODULE ENVIRONNEMENT JURIDIQUE 16h -Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure -Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques -Connaître les principes de la République française, les dispositions utiles du Code pénal Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche UV 3 MODULE GESTION DES CONFLITS 5h - Etre capable d'analyser les comportements conflictuels, UV 4 MODULE STRATEGIQUE (6h) - Connaître les outils de transmission - Réaliser une remontée d'informations SOCLE de SPECIALITE : 134 h MODULE ENVIRONNEMENT JURIDIQUE 5h - Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires, les dispositions utiles du code pénal -Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche- MODULE GESTION DES CONFLITS 9h dont 7h de pratiques Etre capable d'analyser les comportements conflictuels, résoudre un conflit, gérer une situation conflictuelle. MODULE STRATEGIQUE 2h - Connaître les outils de transmission - Savoir transmettre des consignes - Réaliser une remontée d'informations UV 5 MODULE PREVENTION DES RISQUES D'INCENDIE 7h dont 3 h pratique - Initiation au risque incendie UV 6 MODULE MODALITE D'APPREHENSION AU COURS DE L'EXERCICE DU METIER 7h - Application de l'art. 73 du code de procédure pénale + dans le cadre des missions de l'APS UV 7 MODULE SENSIBILISATION AUX RISQUES TERRORISTES 13h - Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes - Connaître les niveaux de risque associés au terrorisme, les différents matériels des terroristes - Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes - Détecter et prévenir ; les bons réflexes face aux menaces terroristes - Savoir entretenir sa culture de la sécurité - Se protéger soi même, Protéger les

...

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**
Commentaires sur la parcours personnalisable **175 heures de formations + 7 heures d'examen**

Validation(s) Visée(s)

Agent de prévention et de sécurité - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

La formation TFP APS peut être complétée par la formation SSIAP1 qui augmentera vos chances d'employabilité ainsi que la formation HOBO qui sera obligatoire dans le cadre de l'exercice du SSIAP.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00211456	du 26/01/2020 au 26/12/2021	Saint-Geours-de-Maremne (40)	ACTION SECURITE INCENDIE			MON COMPTE FORMATION FPC Contrat pro

00254513

du 26/10/2021 au
26/10/2022

SAINTE
GEORGES DE
MAREMNE
(40)

ACTION SECURITE
INCENDIE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

Contrat
pro

00263468

du 27/10/2022 au
31/12/2022

Saint-Geours-
de-Maremne
(40)

ACTION SECURITE
INCENDIE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

Contrat
pro

00329800

du 01/01/2023 au
31/12/2023

Angoumé (40)

ACTION SECURITE
INCENDIE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00424218

du 02/01/2024 au
31/12/2024

Angoumé (40)

ACTION SECURITE
INCENDIE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00550319

du 02/01/2024 au
31/12/2025

Angoumé (40)

ACTION SECURITE
INCENDIE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC